



# RÈGLEMENTS INTÉRIEURS

## GÉNÉRAL

1. Pour être admissibles aux inscriptions à la saison intérieure, les joueuses doivent être âgées de 19 ans et plus en date du 1er octobre.
2. Chaque équipe compte 8 joueuses sur le terrain, incluant la gardienne de but.
3. S'il n'y a pas de gardienne de but, les joueuses d'une équipe doivent choisir entre elles qui jouera dans les buts.
4. Une partie compte deux (2) demies de 35 minutes et une mi-temps de 5 minutes.
5. Les parties doivent débuter à l'heure indiquée. Chaque équipe doit compter au moins 6 joueuses pour qu'une partie puisse débuter.
6. L'arbitre attendra 15 minutes pour avoir 6 joueuses sur le terrain. Après ce délai, s'il manque encore des joueuses pour compléter une équipe, cette équipe en question perdra par défaut par un pointage de 3-0.
7. Si une partie est retardée, peu importe la raison, celle-ci se terminera à l'heure prévue.
8. Les joueuses doivent aviser leur capitaine ou assistante capitaine si elles ne peuvent pas jouer ou si elles pensent arriver en retard. Si une joueuse est en retard, elle peut jouer à condition qu'elle arrive avant le début de la deuxième demie.
9. Si une joueuse manque 3 parties sans aviser son capitaine, elle sera remplacée.
10. Si les membres d'une équipe désirent avoir un entraîneur et veulent nommer un individu en particulier pour cette tâche, la décision devra être prise lors d'un vote (secret) d'équipe, auquel participeront tous les membres de cette équipe. Une majorité favorable de 80 % sera requise pour signifier l'approbation de l'équipe.
11. Un membre du Comité exécutif de la PWSL qui est aussi capitaine d'une équipe doit s'abstenir de voter sur les questions sur lesquelles l'équipe doit se prononcer lorsqu'elle agit à titre de membre du Comité exécutif.
12. Les capitaines seront responsables des réservistes. Une joueuse réserviste peut être appelée, peu importe le nombre de joueuses dans l'équipe. Une joueuse réserviste peut remplacer une joueuse (absente) si elle a la même cote ou une cote inférieure. Durant les séries, aucune joueuse ne pourra être remplacée par une réserviste. Le capitaine d'une équipe doit avertir le capitaine de l'équipe adverse de ses remplacements avant le début de la partie. Les capitaines ne peuvent réserver une réserviste pour plus de deux parties à la fois.
13. Aucun remboursement ne sera émis après le 1er novembre pour la saison intérieure. Un remboursement sera émis selon les critères suivants :
  - La joueuse doit faire une demande de retrait par écrit
  - Les frais du passeport de Lac St-Louis ne sont jamais remboursables
  - Le remboursement n'inclura que les frais des rondes 2 & 3 (pour la saison intérieure)
  - Des frais administratifs de 10 \$ seront appliqués au remboursement
14. Si une joueuse se retire officiellement par écrit pendant l'une des rondes de la saison intérieure, la capitaine de cette joueuse appellera des remplaçantes pour la remplacer jusqu'à la fin de la ronde. Les rondes futures n'incluront pas cette joueuse et sa place pourra être comblée par la prochaine personne disponible sur la liste d'attente, le cas échéant.
15. Le Comité disciplinaire se réserve le droit d'étudier toute conduite antisportive. La joueuse concernée devra respecter sa décision.
16. À cause de l'espace limité durant les parties intérieures prévues à l'horaire, les enfants ne peuvent s'asseoir sur les bancs pour leur sécurité car des ballons inattendus pourraient causer de sérieuses blessures.

## **UNIFORME**

1. Les souliers de soccer intérieurs & les protège-tibias sont obligatoires.
2. Les joueuses doivent porter des shorts foncés et des bas de soccer. Les camisoles et les cuissards ne sont pas permis.
3. La gardienne de but doit porter un chandail de couleur différente.
4. Les gardiennes peuvent porter des pantalons de gardiens. Aucune autre joueuse ne peut porter de pantalons (sauf pour des raisons religieuses).
5. Les orthèses doivent être entièrement recouvertes afin d'éviter les blessures.
6. Tous les bijoux (colliers, bagues, bracelets, montres, boucles d'oreille, etc.) doivent être enlevés avant de jouer.
7. Seules les lunettes de sport peuvent être portés pendant un jeu et selon l'arbitre, ne risque pas de blesser une autre joueuse. Des lunettes composées de matériaux tels que le métal ou la vitre ne seront pas acceptées. Une joueuse qui désire de porter tout de même ses lunettes correctrices peut jouer en portant une lunette de protection par-dessus les lunettes correctrices, mais le plastique doit être incassable et la monture doit être entièrement recouverte et attachée (*ex: lunettes style racquetball*).

## **RÈGLES DU JEU**

*Les règlements de la FIFA s'appliquent avec les modifications suivantes. En outre, les décisions de l'arbitre sont définitives. ([www.fifa.com](http://www.fifa.com))*

### **Coups francs :**

Tous les coups francs sont considérés comme étant indirects, ce qui signifie qu'un but ne peut être compté jusqu'à ce que le ballon touche une autre joueuse. La seule exception est lorsqu'une faute menant à un coup franc direct est commise dans la surface de réparation (ex. toucher au ballon intentionnellement avec les mains). Dans ce cas, le tir de réparation est pris à partir du point de réparation désigné.

### **Passe vers l'arrière :**

Une gardienne ne peut prendre un ballon dans ses mains si la passe vers l'arrière a été faite intentionnellement par une de ses co-équipières.

### **Remises en jeu :**

Les remises en jeu par la gardienne se font habituellement via des touches (ex. ballon pris en arrière du but ou lancé dans le but par le côté, arrêt de la gardienne, etc.). Par contre, si le jeu est arrêté dans la surface de but à cause d'une faute commise par la gardienne, la remise en jeu se fait via un coup franc par les défenseurs ou la gardienne.

#### **A) Murs, plafond & filets de basket-ball :**

Les ballons qui frappent le mur plus haut que la zone peinte sur les murs fixes, les filets de basket-ball ou le plafond sont considérés comme étant à l'extérieur de la surface de jeu. La remise en jeu se fait par l'équipe adverse via un coup franc indirect là où le ballon a été touché pour la dernière fois avant de quitter la surface de jeu.

#### **B) Rideau, filet & bancs :**

Les ballons qui frappent le rideau, le filet ou les bancs sur le côté où les joueuses s'assoient et entrent dans le gymnase sont considérés comme étant en dehors de la surface de jeu. La remise en jeu se fait par l'équipe adverse via un coup franc indirect là où le ballon a été touché pour la dernière fois avant de quitter la surface de jeu.

#### **C) Coups de pied de but & coups de pied de coin :**

Les ballons qui frappent le mur en arrière du but plus haut que la zone peinte sur les murs fixes sont considérés hors jeu. Si l'équipe qui défend a touché le ballon en dernier, la remise en jeu se fait via un coup de pied de coin indirect par l'équipe adverse dans le coin le plus près d'où le ballon a touché la zone interdite. Si l'équipe adverse a touché le ballon en dernier, la remise en jeu se fait par l'équipe qui défend via un coup de pied de but indirect dans la surface de but.

La remise en jeu se fait par un entre-deux pour toutes autres situations.

### **Surface de but :**

La surface de but se trouve dans la grosse boîte blanche marquée sur le plancher du gymnase et s'étend jusqu'au mur. La gardienne peut prendre le ballon dans ses mains dans cette surface mais doit le remettre en jeu en le LANCANT (en non en donnant un coup de pied dessus).

Les joueuses peuvent pénétrer dans la surface de but et compter un but dans cette surface.

Si la gardienne de but contrôle le ballon avec ses deux mains, le ballon devient hors-jeu. Si une joueuse essaie de botter le ballon à ce moment, elle recevra un carton jaune pour jeu dangereux.



### **Tacles :**

Les tacles en glissant ne sont pas permis peu importe les circonstances. Les tacles en glissant qui se produisent près d'une autre joueuse seront sanctionnés par un avertissement (carton jaune). Un tacle qui met en danger la sécurité d'une adversaire sera sanctionné comme jeu dangereux (ex. carton rouge et expulsion de match). Ceci est une directive de la FIFA.

### **Tirs de réparation :**

Les tirs de réparation sont pris à partir du point de réparation dans la zone de réparation.

### **Utilisation des murs :**

Une joueuse ne peut se servir du mur comme appuie pendant plus d'une seconde ou deux.

Afin d'éviter des blessures, c'est la responsabilité des joueuses d'ajuster leur vitesse de course lorsque deux joueuses se disputent un ballon près du mur. Aucun contact physique n'est permis à l'intérieur d'une distance de 3 pieds du mur- l'équipe à la poursuite du ballon doit concéder l'espace. Dans le cas d'une infraction le jeu reprend avec un coup franc direct pour l'équipe adverse.

**La ligue ne peut empêcher une femme enceinte de jouer au soccer.  
Cependant, la ligue RECOMMANDE FORTEMENT aux femmes enceintes de NE PAS JOUER.  
La ligue ne pourra être tenue responsable des accidents.**

***Révision : 08/07/17***